



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Referendums

Question écrite n° 4700

Texte de la question

M Michel Pelchat demande a M le ministre des departements et territoires d'outre-mer de bien vouloir l'informer du cout de la campagne publicitaire pour le referendum du 6 novembre prochain.

Texte de la réponse

Reponse. - Le Premier ministre informe l'honorable parlementaire que le budget consacre a la campagne pour le referendum sur la Nouvelle-Caledonie s'est eleve a 20,646 millions de francs TTC A cette somme, il convient d'ajouter 2,982 millions de francs qui ont presente la participation du SID prevue par la convention que ce dernier a passee avec le centre d'information civique. Ces depenses ont ete imputees sur le budget des services du Premier ministre. Pour information, ce total - auquel il conviendrait de rajouter 197 millions de francs representant le cout des operations administratives liees a l'organisation du referendum et impute sur le budget du ministere de l'interieur - a ete consacre a garantir le retour de la paix civile et il est a rapprocher des depenses engagees d'avril 1986 a mai 1988 pour assurer le maintien de l'ordre en Nouvelle-Caledonie qui se sont elevees a plus de 1,2 milliard de francs.

Données clés

Auteur : [M. Pelchat Michel](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4700

Rubrique : Elections et referendums

Ministère interrogé : départements et territoires d'outre-mer

Ministère attributaire : Service du Premier Ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 octobre 1988, page 3066